



Pour des taux de promotion au moins égaux à 20% pour tous les avancements de grade

Suite au décret 2007-655, la Direction Générale de l'INRA décide du nombre de d'avancements de grades au choix dans chaque corps, sous la forme d'un taux exprimé en pourcentage du nombre de promus par rapport au nombre de promouvables (le fameux ratio pro/pro). Auparavant, le nombre de promus était fixé par les ministères de tutelle.

Depuis la campagne de 2008, la Direction Générale a reconduit les mêmes taux.

Les taux sont publiés dans les notes de service qui, chaque année, traitent de la campagne d'avancement. Les taux affichés ne sont jamais les taux réels. Ainsi, le taux maximum **affiché** est de 25% et concerne le passage de IE1 en IE Hors Classe. Le taux **réel** observé a été de 16,88 % en 2012, 16,46% en 2013 et 12,50% en 2014. Pour 2013 et 2014, le taux réel le plus élevé concerne le passage de ATP2 en ATP1, il est de 18 %. Tous les autres sont inférieurs, le plus bas est réservé au passage de TRNO en TRSU fixé à 7,20 % en 2014.

La CGT-INRA estime qu'un taux général réel de 20% pour tous les grades permettrait le renouvellement total de chaque grade en 5 ans.

Elle propose à l'ensemble du personnel de soutenir cette revendication en signant la pétition ci-dessous. Vos élus CGT porteront les premières signatures à la Direction Générale lors de la plénière des CAPN le 14 octobre.

Pour dynamiser les déroulements de carrière, la CGT-INRA revendique de la Direction Générale qu'elle accroisse les taux réels d'avancements de grade au choix à au moins 20%.

Je, soussigné, soutiens la revendication de la CGT-INRA :

Nom	Prénom	Centre	Signature

Signatures à retourner au Syndicat National CGT-INRA : cgt@inra
ou à la section CGT-INRA des Centres PACA et Corse : cgtinrapaca@avignon.inra.fr